

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

C A B I N E T

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(MCOM N°005 - 2014)

Alain Edouard TRAORE

Officier de l'Ordre National

Ouagadougou, le 12 février 2014

Le Conseil des ministres s'est tenu le mercredi 12 février 2014
en séance ordinaire, de 09 H 00 mn à 13 H 00 mn
sous la présidence de Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE,
Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,
entendu des communications orales,
procédé à des nominations,
approuvé des naturalisations
et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION REGIONALE

Le Conseil a adopté deux (02) décrets portant respectivement ouverture d'un Consulat honoraire et nomination d'un Consul honoraire du Burkina Faso à Gênes en République d'Italie, avec pour circonscription consulaire la région de Gênes.

Au terme de ses délibérations, le Conseil a marqué son accord pour l'ouverture du Consulat honoraire et la nomination de **Monsieur Piero Alberto MANUELLI** en qualité de Consul honoraire du Burkina Faso à Gênes, République d'Italie.

L'adoption de ce rapport permet de créer un relais important pour notre Consulat général à Milan et d'offrir de nouvelles opportunités d'affaires aux opérateurs économiques burkinabè et ceux de la région de Gênes.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil a adopté deux rapports et examiné deux (02) projets de loi :

Le premier rapport est relatif au bilan de la mise en œuvre des mesures et actions 2013 de la matrice de performance de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD).

A la date du 31 décembre 2013, les performances réalisées dans la mise en œuvre de la SCADD sont jugées satisfaisantes.

Au terme de ses délibérations, le Conseil a instruit les ministres en charge du dossier à prendre les dispositions idoines en vue de la

réalisation effective des mesures et actions restantes avant la tenue de la revue annuelle au mois d'avril 2014.

Le second rapport est relatif aux résultats de l'appel d'offre pour les travaux de construction des voies d'accès à l'aéroport international Ouagadougou-Donsin.

Au terme de ses délibérations, le Conseil a marqué son accord pour l'attribution du marché à l'entreprise **MSF ENGENHARIA** pour un montant de **vingt-huit milliards huit cent cinquante millions deux cent quarante quatre mille quatre cent trente deux (28 850 244 432) francs CFA TTC**, avec un délai d'exécution de 24 mois.

Le financement est assuré par l'association Internationale de développement (IDA).

Le premier projet de loi porte autorisation de ratification de l'Accord de prêt n° UV 134, conclu le 11 novembre 2013 au Koweït entre le Burkina Faso et la Banque islamique de développement (BID), pour le financement partiel du Projet de construction de l'aéroport international Ouagadougou-Donsin.

Cet accord de prêt, d'un montant de **cinquante milliards (50 000 000 000) de francs CFA**, représente 54,11% du coût de la sous composante « **chaussées aéronautiques-assainissement-hydrant** » et servira à couvrir partiellement le volet « **travaux de génie civil** », le contrôle et la surveillance des travaux ainsi que les « **imprévus de la sous-composante** ».

Le second projet de loi porte autorisation de ratification de l'accord de prêt conclu le 11 novembre 2013 au Koweït entre le Burkina Faso et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), pour le financement d'une ligne de crédit au profit du Fonds d'appui à la promotion de l'emploi (FAPE).

Cet accord de prêt, d'un montant d'**un milliard cent millions (1 100 000 000) de francs CFA**, servira à financer des projets économiquement viables à travers des prêts remboursables.

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE

Le Conseil a adopté deux (02) décrets:

Le premier décret est relatif à quarante-neuf (49) demandes de naturalisation.

Au terme de ses délibérations le Conseil a marqué son accord pour l'octroi de la nationalité burkinabè à l'ensemble des demandeurs.

Le second décret porte fixation de la durée de la formation des personnels de Garde de sécurité pénitentiaire.

Son adoption permet d'harmoniser la durée de la formation des personnels de Garde de sécurité pénitentiaire avec celle des agents publics de l'Etat appartenant à la même catégorie admis dans les écoles professionnelles par concours direct ou professionnel.

I.4. AU TITRE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

Le Conseil a adopté deux (02) décrets :

Le premier décret est relatif au Cadre de planification et de suivi des mesures de reformes dans le secteur rural.

Son adoption permet de disposer d'un cadre de référence des mesures de reformes nécessaires à la mise en œuvre, la coordination et la cohérence de l'action publique dans le secteur rural sur la période 2014-2020.

Le second décret est relatif à la nomenclature unifiée et harmonisée des activités du secteur rural.

La nomenclature unifiée vise à améliorer les systèmes de suivi évaluation des activités suivant les exigences du Programme national du secteur rural et de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD).

L'adoption de ce décret permet d'harmoniser les outils et les méthodes de collecte des données, de traitement de l'information et de la programmation des activités du secteur rural.

I.5. AU TITRE DU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE ET SUPERIEUR

Le Conseil a adopté trois (03) décrets :

Le premier décret porte création d'emplois de trois (03) Maîtres-assistants à l'Université de Koudougou au titre de l'année 2013, dont un

(01) à l'École normale supérieure (ENS) et deux (02) à l'Unité de formation et de recherche en Lettres et Sciences humaines (UFR/LSH).

Le deuxième décret porte création d'emplois à l'Université Ouaga II, au titre de l'année 2013, de sept (07) Maîtres-assistants, d'un (01) Maître de conférences en mathématiques-physique-chimie, de deux (02) Maîtres de conférences en sciences économiques et de gestion à l'Unité de formation et de recherche en sciences économiques et de gestion (UFR/SEG) et d'un (01) Maître de conférences en Sciences juridiques et politiques (UFR/SJP).

Le troisième décret nomme les personnes ci-après dans les emplois suivants à l'Université Ouaga II :

- Monsieur Diakarya **BARRO, Mle 56 008**, est nommé Maître de conférences en Mathématiques/statistiques à l'UFR/SEG, pour compter du 24 juillet 2013 ;
- Monsieur Gnderman **SIRPE, Mle 22 141**, est nommé Maître de conférences en Economie à l'UFR/SEG, pour compter du 24 juillet 2013 ;
- Monsieur Balibié Serge Auguste **BAYALA, Mle 111 051**, est nommé Maître de conférences en Sciences de Gestion à l'UFR/SEG, pour compter du 21 novembre 2013 ;
- Monsieur Sény Mahamadou **OUEDRAOGO, Mle 96 900**, est nommé Maître de conférences en Droit public à l'UFR/SJP, pour compter du 21 novembre 2013.

I.6. AU TITRE DU MINISTERE DES SPORTS ET DES LOISIRS

Le Conseil a adopté un décret portant organisation du ministère des Sports et des loisirs.

L'adoption de ce décret permet de conformer l'organisation dudit ministère aux nouvelles dispositions de l'organigramme type des ministères et de mieux assurer la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de sport et des loisirs.

I.7. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE

Le Conseil a adopté un décret portant attribution, organisation et fonctionnement du Secrétariat permanent du Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (SP/CONASUR).

L'adoption de ce décret permet au Secrétariat permanent du Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (SP/CONASUR) de se conformer au nouvel organigramme du ministère de l'Action sociale et de la solidarité nationale et de se doter d'un cadre juridique adéquat pour son fonctionnement.

II. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le ministre de l'Administration territoriale et de la sécurité a fait au Conseil une communication relative à la rencontre-bilan, tenue le 7 février 2014 à Dori, sous la présidence effective de Son Excellence Monsieur Beyon Luc Adolphe TIAO, Premier Ministre, sur la célébration du 53^{ème} anniversaire de l'indépendance de notre pays.

Le Conseil félicite l'ensemble des acteurs impliqués dans la réussite de l'organisation de ces festivités.

II.2. Le ministre de l'Agriculture et de la sécurité alimentaire a fait au Conseil une communication relative à l'évolution de la campagne agricole de saison sèche 2013-2014 placée sous le thème « **les cultures de saison sèche comme leviers et mesures à gains rapides de croissance** ».

Il est attendu de cette saison sèche, la production de 91 871 tonnes de céréales et de 1 213 684 tonnes de cultures maraîchères.

II.3. Le ministre des Mines et de l'énergie a fait au Conseil une communication relative aux résultats des travaux du Comité interministériel chargé de la sélection et de la négociation avec les promoteurs de centrales solaires au Burkina Faso.

II.4. Le ministre de la Santé a fait au Conseil une communication relative à l'organisation, du 1^{er} au 3 avril 2014 à Ouagadougou, des 10^{èmes} journées du Réseau des hôpitaux d'Afrique, de l'Océan indien et des Caraïbes (RESHAOC).

Ces journées sont placées sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Beyon Luc Adolphe TIAO et le parrainage de Madame Chantal COMPAORE, Epouse du Chef de l'Etat.

II.5. Le ministre de l'Eau, des aménagements hydrauliques et de l'assainissement a fait au Conseil une communication relative à la situation de mise en œuvre du Programme de développement intégré de la vallée de Samandéni (PDIS).

A la date du 31 janvier 2014, le taux d'exécution physique de la mise en œuvre du plan de gestion environnementale et sociale s'établissait à 65%.

Au regard des lenteurs constatées, le Conseil a instruit les ministres en charge du dossier à prendre les mesures nécessaires en vue de combler le déficit financier et permettre l'achèvement des travaux dans les meilleurs délais.

II.6. Le ministre du Développement de l'économie numérique et des postes a fait au Conseil une communication relative à l'état de mise en œuvre du Projet e-Conseil des ministres.

L'opérationnalisation du Projet requiert le renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs de la plate-forme.

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA SÉCURITÉ

- Monsieur Charles B. **OUOBA, Mle 17 323 Z**, Administrateur civil, est nommé Gouverneur de la Région du Sud-Ouest ;
- Monsieur Boubakary **TRAORE, Mle 28 157 J**, Administrateur civil, est nommé Conseiller technique du Gouverneur de la Région des Cascades ;
- Monsieur Jean Marie **SAKANDE, Mle 12 448 F**, Administrateur civil, est nommé Conseiller technique du Gouverneur de la Région du Centre ;
- Monsieur Nongo W. Eugène **ZONGO, Mle 23 709 C**, Administrateur civil, est nommé Conseiller technique du Gouverneur de la Région du Plateau-Central ;
- Madame Irène **COULIBALY, Mle 28 164 C**, Administrateur civil, est nommée Haut-Commissaire de la Province du Kourittenga ;
- Madame Salimata **DABAL, Mle 91 139 J**, Administrateur civil, est nommée Haut-Commissaire de la Province du Nayala ;
- Monsieur Mohamed **DAH, Mle 23 695 T**, Administrateur civil, est nommé Haut-Commissaire de la Province du Soum ;
- Madame Marie Edith **YAMEOGO, Mle 24 611 M**, Administrateur civil, est nommée Secrétaire générale de la Province du Bulkiemdé ;

- Monsieur Abdallah Pathé **SANGARE, Mle 229 854 J**, Administrateur civil, est nommé Secrétaire général de la Province du Houet ;
- Monsieur Lucien **GUENGUERE, Mle 91 945 R**, Administrateur civil, est nommé Secrétaire général de la Province du Sourou ;
- Monsieur Siaka **OUATTARA, Mle 23 621 Z**, Administrateur civil, est nommé Secrétaire général de la Province du Zondoma ;
- Monsieur Adama **ZERBO, Mle 229 980 E**, Secrétaire administratif, est nommé Préfet du Département de Rollo dans la Province du Bam ;
- Monsieur Roger **TRAORE, Mle 72 169 M**, Secrétaire administratif, est nommé Préfet du Département de Rouko dans la Province du Bam ;
- Monsieur Hervé Séraphin **DABIRE, Mle 220 615 S**, Secrétaire administratif, est nommé Préfet du Département de Kouka dans la Province des Banwa ;
- Monsieur Martin **BAKO, Mle 118 960 F**, Administrateur civil, est nommé Préfet du Département de Kombissiri dans la Province du Bazèga ;
- Monsieur Félix **DABONE, Mle 229 900 X**, Administrateur civil, est nommé Préfet du Département de Bogandé dans la Province de la Gnagna ;

- Monsieur Laurent **BOUGOUMA, Mle 27 681 K**, Officier de Police, est nommé Préfet du Département de Mani dans la Province de la Gnagna ;
- Monsieur Gossognéné **BORO, Mle 91 955 B**, Secrétaire administratif, est nommé Préfet du Département de Tibga dans la Province du Gourma ;
- Madame Joceline **SANON, Mle 229 966 R**, Secrétaire administratif, est nommée Préfet du Département de Péni dans la Province du Houet ;
- Madame Téné **OUEDRAOGO/TRAORE, Mle 70 521 P**, Secrétaire administratif, est nommée Préfet du département de Toussiana dans la Province du Houet ;
- Monsieur Adama **SAOUADOGO, Mle 91 889 Z**, Secrétaire administratif, est nommé Préfet du Département de Kourinion dans la Province du Kéné Dougou ;
- Monsieur Sibiri Claude **MANDE, Mle 91 877 Y**, Secrétaire administratif, est nommé Préfet du Département de Kourouma dans la Province du Kéné Dougou ;
- Monsieur Issa **SAWADOGO, Mle 23 585 Y**, Secrétaire administratif, est nommé Préfet du Département de Banzon dans la Province du Kéné Dougou ;
- Monsieur Sidnoma **DJIGUIMDE**, Adjudant Chef Major, est nommé Préfet du Département de Pama dans la Province de la Kompienga ;

- Monsieur Sié Florent **KAMBOU, Mle 73 848 Z**, Secrétaire administratif est nommé Préfet du département de Kombori dans la Province de la Kossi ;
- Monsieur Daouda **SANGARE, Mle 98 016 H**, Administrateur civil, est nommé Préfet du Département de Dano dans la Province du Ioba ;
- Monsieur Boukari **SAVADOGO, Mle 238 012 S**, Administrateur civil, est nommé Préfet du Département de Sindou dans la Province de la Léraba ;
- Monsieur Alassane Wend-Kuuni **OUEDRAOGO, Mle 117 037 U**, Administrateur civil, est nommé Préfet du Département de Titao dans la Province du Loroum ;
- Monsieur Bangba Saturnin **OUEDRAOGO, Mle 23 701 L**, Secrétaire administratif, est nommé Préfet du Département de Tougouri dans la Province du Namentenga ;
- Madame Germaine **MALLO/TRAORE, Mle 24 143 W**, Secrétaire administratif, est nommée Préfet du Département de Kouigny dans la Province du Nayala ;
- Madame Aimée Michelle **KABORE/OUEDRAOGO, Mle 23 680 G**, Secrétaire administratif, est nommée Préfet du Département de Nagréongo dans la Province de l'Oubritenga ;
- Monsieur Djibril **OUEDRAOGO, Mle 105 280 H**, Secrétaire administratif, est nommé Préfet du Département de Bousséra dans la Province du Poni ;

- Monsieur Kassoum **KABORE, Mle 91 942 E**, Administrateur civil, est nommé Préfet du Département de Réo dans la Province du Sanguié ;
- Monsieur Hamidou Drissa **MASSA, Mle 20 03 24 P**, Administrateur civil, est nommé Préfet du Département de Dori dans la Province du Séno ;
- Monsieur Casimir K. **SAWADOGO, Mle 27 538 M**, Officier de Police, est nommé Préfet du Département de Biéha dans la Province de la Sissili ;
- Monsieur Ibrahim M. **SANKARA, Mle 105 283 K**, Secrétaire administratif, est nommé Préfet du Département de Pobé-Mengao dans la Province du Soum ;
- Monsieur Oury **KONATE, Mle 20 03 17 W**, Administrateur civil, est nommé Préfet du Département de Diapaga dans la Province de la Tapoa ;
- Monsieur Salif **NANDEBEGA, Mle 116 925 S**, Secrétaire administratif, est nommé Préfet du Département de Tambaga dans la Province de la Tapoa ;
- Monsieur Rasabwendé Aristide **SANDWIDI, Mle 98 015 D**, Administrateur civil, est nommé Préfet du Département de Sebba dans la Province du Yagha ;
- Monsieur Saïdou **SAKIRA, Mle 105 203 Y**, Administrateur civil, est nommé Préfet du Département de Ouahigouya dans la Province du Yatenga ;

- Madame Adélaïde **OUEDRAOGO/SOMDA, Mle 23 599 H**, Secrétaire administratif, est nommée Préfet du Département de Gogo dans la Province du Zoundwéogo.

B. AU TITRE DU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES, DU DESENCLAVEMENT ET DES TRANSPORTS

- Monsieur Ousmane **DEMBELE, Mle 26 749**, Ingénieur des travaux publics, 2^{ème} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Adama Luc **SORGHO, Mle 22 627 B**, Ingénieur des travaux publics, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Directeur général de l'Entretien routier (DGER) ;
- Monsieur Adama **ZOROME, Mle 24 022 C**, Ingénieur des travaux publics, 1^{ère} classe, 15^{ème} échelon, est nommé Directeur des travaux d'entretien à la Direction générale de l'entretien routier (DGER).

C. AU TITRE DU MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

- Monsieur Arabouri **BARRY, Mle 21 473 H**, Urbaniste, 3^{ème} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique.

D. AU TITRE DU MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

- Monsieur Hama **DIALLO, Mle 018 614 C**, Docteur vétérinaire, 3^{ème} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Chargé d'études ;

- Monsieur Nahiwin Romuald **SOMDA, Mle 32 106 C**, Journaliste, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, est nommé Directeur de la communication et de la presse ministérielle (DCPM) ;
- Monsieur René Bernard **OUEDRAOGO, Mle 52 115 F**, Vétérinaire, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur de la formulation des politiques sectorielles ;
- Monsieur Bachir **BOINA, Mle 104 466 R**, Vétérinaire, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques de la région du Sahel.

III.2. NOMINATIONS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

AU TITRE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI

Le Conseil a adopté deux (02) décrets :

Le premier décret nomme les personnes ci-après, Administrateurs au Conseil d'administration du Groupement d'intérêt public-Programme national de volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB) :

Au titre du ministère de la Jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi :

- Monsieur Nosyandé Anatole **TIENDREBEOGO, Mle 05 244,** Ingénieur forestier ;
- Monsieur Larba Christian **DARANKOUM, Mle 111 529 L,** Economiste.

Au titre du ministère de l'Economie et des finances :

- Monsieur Boureima **SAVADOGO, Mle 111 147 H,** Administrateur des services financiers.

Au titre du ministère de l'Administration territoriale et de la sécurité :

- Monsieur Adama **SAWADOGO, Mle 97 433 G,** Administrateur civil.

Au titre du ministère de la Santé :

- Monsieur Wend-Pagnangdé Jean Modeste **SOUBEIGA, Mle 85 910 Z**, Administrateur des hôpitaux et services de santé.

Au titre du ministère de l'Éducation nationale et de l'alphabétisation :

- Monsieur Moumouni **BONCOUNGOU, Mle 29 021 R**, Conseiller d'administration scolaire et universitaire.

Au titre du ministère de la Fonction publique, du travail et de sécurité sociale :

- Monsieur Seydou **BERTHE, Mle 57 922 V**, Inspecteur du travail.

Au titre des Collectivités territoriales :

- Monsieur Rasmané Néhemie **KABORE, Mle 41 133 S**, Maire de la Commune de Ramongo.

Au titre des Etablissements publics de l'Etat :

- Madame Anbèterfa Bernadette **HIEN/DABIRE, Mle 84 02 004 D**, Sociologue.

Au titre des Organisations de la société civile :

- Monsieur Charles Marie Bernard **SORGHO**, Psychologue ;
- Monsieur Amadou **DIALLO**, Agent de développement rural ;
- Monsieur Justin Tinbnoma **YUGMA**, Technicien en bâtiment ;
- Monsieur Maurice **SANWIDI**, Juriste ;

- Madame Fatoumata **BAMBARA/DARGA**, **Mle 20 681 T**,
Inspecteur de l'enseignement du premier degré.

Au titre des Organisations internationales de volontariat :

- Monsieur Eugène Kounker **SOME**, Sociologue.

Le second décret nomme respectivement monsieur Nosyandé Anatole **TIENDREBEOGO**, **Mle 05 244**, Ingénieur forestier, Président et monsieur Charles Marie Bernard **SORGHO**, Psychologue, Vice-président du Conseil d'administration du Groupement d'intérêt public-Programme national de volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB).

Le Ministre de la Communication
Porte-parole du Gouvernement

Alain Edouard TRAORE
Officier de l'Ordre National